

Module TERRIT

Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre

Depuis près de 15 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes, de nombreuses démarches locales, basées sur le partenariat, se sont développées en France : Atelier Santé Ville (ASV), Conseil Local en Santé mentale (CLSM), Ville-santé... Portées par des collectivités volontaristes et soutenues par les pouvoirs publics, elles s'efforcent d'identifier et réduire ces inégalités à l'échelle d'un cadre de vie partagé. En raison de l'hétérogénéité de ces démarches et la diversité des projets initiés, il est pertinent de capitaliser les dynamiques engagées afin de les consolider dans un nouveau contexte législatif (loi de santé, réforme territoriale), qui consacre la territorialisation des politiques de santé, notamment à travers les Contrats Locaux de Santé (CLS).

Approche et organisation

Dans une approche participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants à partir de leur positionnement. L'analyse de cas concrets, des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront au cœur de ce module. Les expériences proposées mettront l'accent sur des actions vécues et mises en œuvre dans le cadre de ces démarches locales de santé (exemples : accès aux soins et aux droits, santé mentale, santé des jeunes...)

Objectifs et contenu pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : éléments d'histoire, contextes actuels (politiques, géographiques, stratégiques), les compétences et prérogatives des acteurs face aux déterminants de la santé, le rôle incontournable des collectivités.
- Identifier les étapes et l'ingénierie d'un projet territorial de santé : observation, diagnostic, concertation, priorisation, planification : de l'analyse du contexte local à l'action partenariale.
- Connaître et différencier les différentes formes de projets et de dispositifs : articulations et complémentarités, financements, ASV, CLSM, CLS, Contrats territoriaux de santé (CTS), etc.
- Déterminer le rôle et les compétences attendus d'un coordonnateur/animateur de projet territorial de santé.

Public

- Elus
- Coordinateurs CLS, ASV, CLSM,
- Chefs de projet politique de la ville
- Professionnels des Agences régionales de santé (ARS), des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)
- Professionnels associatifs
- Citoyens/usagers

Coordination : Plateforme nationale de ressources ateliers santé ville.

Responsables du module :

Sarah Vernier, CREPS Paca

Arnaud Wiehn, IREPS Aquitaine

Module co-construit avec Elus, santé publique & territoires, le Centre collaborateur de l'OMS en santé mentale, et l'Institut Renaudot